

ABONNEMENT

30 fr.
35 fr.
18
10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne...
Réclames...
Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
avant restitution dans ce dernier cas...

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITTE, 65,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Août 1876.

Chronique générale.

Le Moniteur universel a publié la note suivante sur le cas, non prévu par la Constitution, d'un conflit entre les deux Chambres à propos du budget :

« On se préoccupe vivement, dans les cercles politiques, du procédé qu'il faudra employer pour empêcher un conflit possible entre le Sénat et la Chambre au sujet du budget, dans le cas où une dépense repoussée par une Assemblée serait acceptée par l'autre. »

Le gouvernement a fait rechercher les précédents : il n'en existe pas en France. On étudie en ce moment la législation étrangère, celle de la Belgique notamment. »

A quoi le correspondant parisien du Nouvelliste de Rouen répond :

« La Constitution prussienne est la seule qui puisse, sous ce rapport, être comparée à la nôtre. Or, vous devez vous souvenir comment, il y a une dizaine d'années, alors qu'un conflit financier surgit entre la Chambre des députés et la Chambre des seigneurs de Berlin, elle fut interprétée par le gouvernement. M. de Bismark soutint que, dans ce conflit, la voix du pouvoir exécutif devait faire pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. Et, en effet, le budget fut voté de la Chambre des députés, parce que, ainsi que le prétendait le premier ministre du roi Guillaume, quand, des trois pouvoirs de l'Etat, deux étaient du même avis, ils devaient avoir raison du troisième. »

Nous croyons, en effet, et c'est là la seule solution possible et constitutionnelle.

On a distribué à la Chambre des députés :

1° Un projet de loi portant approbation d'une convention relative à l'exploitation du monopole des allumettes chimiques, en date du 27 juillet;

2° Le rapport sommaire de la 3° commission d'initiative parlementaire, concluant au rejet de la proposition de loi de MM. Dréolle et de Dalmas tendant à faire élever une statue à George Sand.

Deux nouveaux amendements, signés d'un grand nombre de membres de la droite, demandent : l'un, que les maires et adjoints soient pris dans les conseils municipaux et nommés par le Président de la République dans les chefs-lieux des départements, les arrondissements, cantons et communes de 3,000 âmes et plus, ou ailleurs par le préfet; l'autre, que les maires et adjoints ne puissent être débitants de boissons.

On assure que M. Dufaure, revenant sur ses premiers calculs, accepte la candidature sénatoriale; l'élection serait mise à l'ordre du jour d'une très-prochaine séance.

La commission municipale du Sénat s'est réunie hier. M. de Parieu ne déposera son rapport qu'après un complet épuisement des discussions soulevées au sein de la commission. On ne veut rien précipiter.

Voici une nouvelle plus bizarre que vraie, mais qu'il est utile toutefois de mentionner pour indiquer les idées étranges qui écloront par cette chaude saison : il y aurait en l'air un projet de ne plus laisser aux magistrats municipaux que les fonctions d'édilité. Les fonctions politiques seraient dévolues dans chaque canton à des agents spéciaux représentant le gouvernement : une pépinière de sous-préfets.

Au fond, il y a peut-être là une idée.

Au collège d'Arles, M. Tardieu, député des Bouches-du-Rhône, délégué par M. le ministre pour présider la distribution des prix, a prononcé devant les élèves un discours contenant des attaques si odieuses contre la religion, que M. l'archiprêtre et l'aumônier ont dû se lever et quitter la salle.

Que penseront les pères de famille des choix d'orateurs que fait M. Waddington pour parler de la sorte à leurs jeunes enfants ?

Les grandes manœuvres d'automne prussiennes vont attirer un grand nombre de hauts personnages militaires étrangers, ainsi que beaucoup d'officiers d'armées étrangères. On dit que plusieurs de nos officiers ont déjà obtenu l'autorisation nécessaire pour y assister. D'hôtes étrangers, invités par le roi de Prusse en personne, on cite l'archiduc Albert, généralissime autrichien; le grand-duc Nicolas, commandant la garde impériale russe, le duc de Connaught, fils de la reine Victoria, etc.

La session du jury mixte pour l'examen des élèves de la faculté catholique de droit s'est terminée dans la journée de mercredi.

Seize candidats se présentèrent pour l'examen de première année; treize ont été reçus.

Huit élèves de seconde année ont été examinés; six ont été admis.

On nous assure, et nous nous faisons volontiers l'écho de ce sentiment, que les relations entre les examinateurs des deux universités ont été ce qu'elles devaient être, c'est-à-dire faciles et courtoises. Il en a été de même des rapports qui ont dû s'établir, pour le fonctionnement du jury mixte, entre les administrateurs et secrétaires des deux facultés.

Nous apprenons, en outre, qu'en vertu d'un arrêté ministériel, les droits d'examen

versés par les candidats ont été attribués moitié à l'Etat, moitié aux universités libres. (Univers)

Paris-Journal a reçu du ministère de la guerre le Communiqué suivant :

« Dans un article sur les Enfants de troupe que contient son numéro du 1er août, le Paris-Journal exprime la crainte que l'éducation de ces enfants, à l'École d'essai de Rambouillet, soit trop exclusivement militaire, comme le serait déjà, suivant lui, celle des élèves de La Flèche.

L'auteur n'a évidemment pas vu lui-même ce qui se passe à Rambouillet, car il se fit assuré qu'aucun côté de l'éducation, aussi bien morale qu'intellectuelle, n'y est négligée pour préparer à nos cadres, comme il le désire, des sous-officiers, non-seulement instruits, mais bien élevés. Il est tout naturel, d'ailleurs, qu'une institution toute spéciale à l'armée, par son origine et son but, ait une organisation et un caractère militaires, qui ne sont, croyons-nous, nullement incompatibles avec une bonne éducation, ni à Rambouillet, ni à La Flèche, où les enfants, élevés jusque-là dans d'honorables familles d'officiers, ne cessent également d'être l'objet de la sollicitude la plus paternelle et la plus éclairée.

Le reproche adressé au régime exclusivement militaire de La Flèche par le Paris-Journal a pu être justifié autrefois, mais il n'en est plus de même aujourd'hui, car l'enseignement y est confié à des professeurs civils et soumis, comme dans les lycées, à l'inspection d'un haut fonctionnaire de l'Université, et, enfin, les élèves sont envoyés chaque année passer leurs vacances dans leurs familles. »

On lit dans plusieurs journaux :

« Le doyen des hommes d'Etat de la Norvège, M. Hans Ridderhold, vient de mourir à Christiania, à l'âge de quatre-vingt-on ans. Il avait été ministre des cultes et de l'instruction publique de 1848 à 1872. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES BANNIS.

(Suite.)

— Si l'on rentrait dans le ravin, il pourrait nous servir d'abri, observa le vieux maître d'écriture.

— Dites plutôt de tombeau, reprit Nicolas; demain la neige aura rempli cet abîme, et aucune force humaine ne pourrait nous en retirer.

— Que faire alors ?

— Gagner une forêt, si nous pouvons en rencontrer.

— Essayons, dit Godureau, auquel le péril avait rendu une vigueur momentanée.

Tous trois se mirent en marche. L'intensité du pourqa, loin de décroître, semblait redoubler à chaque instant, mais sans bruit et pour ainsi dire sans avertissement.

On n'entendait ni murmure de vents, ni grondements de tonnerre, ni rumeurs de

torrents éloignés; tout était muet, sourd, immobile.

Les deux bannis et leur compagnon continuèrent quelque temps à s'avancer au hasard; à demi suffoqués par la neige. Enfin Nicolas, qui marchait devant, s'arrêta tout-à-coup.

— Nous approchons d'un abri ! s'écria-t-il.

— Comment le sais-tu ? demanda Kitzoff.

— Ne sens-tu pas que le tourbillon a ici moins de force ?

— En effet.

— Il faut que nous ayons à droite une montagne ou une forêt qui nous garantisse.

— Vite alors, tournons à droite.

A peine eurent-ils fait quelques pas dans cette nouvelle direction qu'ils respirèrent plus librement.

A mesure qu'ils avançaient, la neige s'éclaircissait; enfin elle cessa; ils étaient arrivés à la lisière d'une épaisse forêt de sapins.

Une lueur qu'ils aperçurent à travers les arbres leur fit presser le pas dans l'espoir de trouver une habitation.

Ils arrivèrent à une clairière au milieu de laquelle s'élevait en effet une tourte en ruines.

Elle était ouverte, et éclairée par les restes d'un feu presque consumé; mais il était facile de la reconnaître, à l'absence de tout

meuble, pour une de ces cabanes de refuge destinées aux voyageurs égarés ou surpris par l'orage.

Nicolas et ses compagnons se réjouirent d'une rencontre qui leur permettait d'attendre le jour à l'abri et sans danger; mais Godureau, qui avait eu besoin jusqu'à ce moment de toute son attention et de toutes ses forces pour suivre ses compagnons, se rappela alors Vulcain et s'aperçut qu'il n'était point avec eux.

Cette découverte causa au vieux professeur un véritable désespoir.

Il courut à la lisière du bois, et se mit à appeler son chien avec toutes les inflexions que le barbet avait l'habitude de reconnaître; ce fut en vain.

Le vieillard désolé voulait, malgré sa fatigue, retourner sur ses pas; mais Rosow s'y opposa énergiquement, et le ramena presque de force dans la tourte de refuge.

Michel Kitzoff s'y était déjà établi devant le feu sur un lit de ramées.

Bien que sa chute eût laissé tous ses membres endoloris, il se sentait disposé à prendre quelque nourriture, et demanda à Rosow un peu de porra, qu'il délaya avec de la neige dans une tasse de cuir.

Le jeune homme engagea Godureau à en faire autant; mais la perte de son chien avait été à celui-ci tout appétit et tout cou-

rage. Nicolas tâcha de le consoler, en lui faisant espérer que Vulcain pourrait être retrouvé le lendemain; puis, étendant à terre des branches de sapin, il se coucha à côté du receveur et s'endormit.

V.

Une partie de la nuit s'était écoulée. Godureau, cédant à la fatigue, avait fini par s'étendre à côté de ses compagnons de route, et le sommeil le gagna à son tour.

Cependant le souvenir de Vulcain ne l'avait point quitté, et plusieurs fois il s'était éveillé en sursaut, croyant reconnaître ses aboiements.

Trompé par cette espèce d'hallucination, il venait de rouvrir les yeux pour la dixième fois peut-être, lorsqu'il vit la cabane éclairée par une lueur vive et rougeâtre.

Il se dressa sur son séant, se demandant encore s'il n'était pas le jouet d'un rêve; mais la lumière devint plus étincelante, et un souffle brûlant pénétra tout-à-coup dans la tourte.

Godureau poussa un cri qui éveilla le receveur et Nicolas.

— Qu'y a-t-il ? demandèrent-ils à la fois.

— Voyez ! s'écria Godureau en leur montrant la tourte illuminée.

(La suite au prochain numéro.)

Ministre de 1848 à 1872... Heureux ministre! Heureux pays!

### Etranger.

Les journaux anglais annoncent la mort de l'évêque protestant de Méath (Irlande) qui s'est suicidé avec un rasoir.

Lorsque la famille de l'évêque pénétra dans la chambre où il s'était renfermé, on le trouva baigné dans une mare de sang; à côté de lui était le rasoir qui lui avait servi. Il n'était pas encore mort et avait sa connaissance; il demanda une feuille de papier sur laquelle il écrivit ce seul mot « fou, » voulant sans doute expliquer que c'était dans un moment de folie qu'il s'était suicidé, puis il expira.

L'enquête qui eut lieu après décès s'est terminée par un verdict de « suicide pendant un accès de folie accidentelle. »

On sait que la loi anglaise est très sévère contre le suicide; les tentatives de suicide sont gravement punies, et les suicides accomplis sont flétris par verdict judiciaire.

Tous les journaux américains entretiennent leurs lecteurs de don Carlos qui vient de passer à New-York, après avoir visité le Mexique, où il a reçu partout un accueil enthousiaste, et plusieurs autres parties de l'Amérique. Les Mexicains ont été particulièrement heureux de saluer en don Carlos le chevaleresque représentant de la vieille monarchie espagnole.

Le *Herald* a député auprès du prince un reporter qui est revenu de l'entrevue entièrement conquis par la royale affabilité de son hôte.

Don Carlos a beaucoup ri de l'histoire mise en circulation par la presse américaine sur ses projets de former un royaume transatlantique du Mexique et de Cuba. « Quand il s'agit de l'Espagne, a-t-il dit, à propos de Cuba, il n'y a plus de républicains, d'alphonstistes ou de carlistes. Je ne serais pas un Espagnol si je pouvais songer à séparer de l'Espagne, Cuba, ce joyau de la monarchie espagnole. D'ailleurs, a-t-il ajouté, je ne suis pas à la recherche d'un trône; je réclame seulement celui qui m'appartient et je ne désespère nullement de le reconquérir. »

Don Carlos s'est aussi entretenu des affaires avec le délégué du grand journal américain. Il aurait déclaré qu'à son avis les complications d'Orient amèneraient inévitablement une guerre générale.

La *Gazette d'Augsbourg* annonce qu'à l'occasion des grandes manœuvres d'automne on convoquera de dix à 12 officiers par chaque régiment de la réserve, ainsi qu'un certain nombre de sous-officiers et de soldats.

Cette nouvelle ne manque pas d'une certaine gravité. A la suite de cet ordre, il n'y aura pas moins de 3,472 officiers de réserve qui seront appelés pour quatre semaines sous les drapeaux, l'Allemagne comptant 418 régiments d'infanterie, 93 régiments de cavalerie, 36 régiments d'artillerie, 19 bataillons de pionniers et 18 bataillons de train. Il est fâcheux que la *Gazette d'Augsbourg* n'ait pas indiqué le chiffre de sous-officiers et de soldats de chaque régiment qui seront également appelés sous les drapeaux.

### TURQUIE.

La grand-duc Michel, gouverneur du Caucase, qui réside depuis quelque temps avec sa femme, la sœur du grand-duc de Bade, à la villa Stadelbauer, à l'allée de Lichtenthal à Bade, a subitement interrompu sa villégiature et est parti pour Tiflis, en laissant sa famille en Allemagne. Ce départ précipité semble donner quelque valeur aux bruits inquiétants qui courent sur la situation des esprits au Caucase.

Le *Standard* annonce qu'une insurrection a éclaté en Albanie. Le centre du mouvement serait Scutari.

Le *Times* publie une dépêche de Vienne annonçant que la Porte a officiellement informé les puissances de la maladie et de l'abdication probable du sultan Mourad V. Les ambassadeurs étrangers à Constantinople auraient reçu instruction de reconnaître

le nouveau sultan quand l'abdication aurait lieu.

Le *Standard* publie une dépêche de Vienne qui porte que les ministres turcs à Constantinople ne sont pas d'accord sur la question de savoir s'ils doivent immédiatement proclamer sultan Abdul-Hamid ou attendre la mort de Mourad, les médecins étant d'avis qu'il ne passera pas la première quinzaine du mois.

Il paraît que les bachi-bouzoucks s'humanisent. Le correspondant du *Standard* dit qu'une troupe de ces irréguliers turcs ayant découvert trois enfants dans une forêt, les ont recueillis avec la plus grande tendresse. On les a menés au camp où Hafiz pacha leur a distribué de sa propre main le pain et l'eau.

Le correspondant oublie de nous dire si ce sont les bachi-bouzoucks qui ont massacrés les parents des petits abandonnés.

La *Presse* de Vienne se fait écrire de la frontière grecque que 3,000 bandits grecs ont traversé la frontière et envahi le territoire turc. Le *Pomouch*, journal arménien de Constantinople, voit dans ce fait le commencement des hostilités avec la Grèce.

On écrit de Belgrade :

Le voyage des ministres au quartier général serbe est motivé par des raisons d'ordre diplomatique. D'après une version, il s'agirait de demander un armistice de quatre semaines; d'après une autre version, il s'agirait de préparer un Mémoire pour le prochain congrès. Dans ce Mémoire, la Serbie réclamerait la restitution de ses anciennes frontières, telles qu'elles existaient au temps de l'empereur Lazar.

Des provisions de bouche sont accumulées ici pour huit mois.

Aujourd'hui, sont arrivés trois trains d'ambulance avec des médecins et des sœurs de charité de Saint-Petersbourg.

Le *Standard* reçoit de Vienne les nouvelles suivantes :

« Les Turcs ont placé un corps d'observation de 6,000 hommes sur le Danube, en face de la Roumanie.

» Des sommes considérables envoyées par les comités russes sont arrivées à Belgrade.

» Trois comités russes servent dans les ambulances serbes. »

### Chronique Locale et de l'Ouest.

En réponse à la lettre de M. Bodin, nous recevons la note suivante :

« Les lecteurs qui voudraient des renseignements sur les faits consignés dans la protestation des administrateurs pourront s'adresser au secrétariat de l'Hospice général. »

Le journal *la Plage*, des Sables-d'Olonne, dans son numéro de jeudi dernier, confirme les appréciations de notre correspondant sur la part brillante prise au festival par nos deux sociétés philharmoniques, Musique Municipale et Musique des Sapeurs-Pompiers.

C'est avec le plus vif plaisir que nous enregistrons ces succès qui font autant d'honneur à nos jeunes musiciens qu'à leurs chefs.

« Dans notre compte rendu du festival de dimanche, dit *la Plage*, nous avons signalé la Musique des Sapeurs-Pompiers de Saumur qui a, du reste, fort bien joué. La ville de Saumur possède encore une autre société musicale, la Musique Municipale, que nous avons oublié de mentionner, qui possède d'excellents éléments et qui a été chaleureusement applaudie, après la brillante exécution d'une fantaisie sur *la Muette de Portici*. »

Samedi prochain, 12 août, viendra devant la Cour d'assises de Maine-et-Loire l'affaire des deux assassins du gardien de Fontevrault, les nommés Meslier (Alphonse-François) et Changeur (Augustin).

M<sup>rs</sup> Affichard et Morin sont chargés de la défense.

Dans le département de Maine-et-Loire, le général commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée a condamné à 8 jours de prison treize soldats de l'armée territoriale qui ne s'étaient pas présentés à l'appel.

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel de Tours, par application des articles 2 et 13 de la loi du 1<sup>er</sup> août 1874, a condamné à 50 fr. d'amende chacun trois propriétaires qui n'ont pas présenté leurs chevaux à la commission de classement.

Lundi a eu lieu la distribution des prix du Petit-Séminaire Mongazon. Aux côtés de M<sup>rs</sup> Chesneau, président, on remarquait M. le baron de Reinach-Werth, préfet de Maine-et-Loire, et M. Mourin, maire d'Angers.

M. le ministre des travaux publics a déposé mardi dernier sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi portant :

1<sup>o</sup> Déclaration d'utilité publique de plusieurs chemins de fer ;

2<sup>o</sup> Approbation d'une convention passée entre le ministre des travaux publics et la Compagnie des chemins de fer d'Orléans.

D'après nos renseignements particuliers, la demande de déclaration d'utilité publique comprendrait la ligne projetée entre Preuilly et Port-de-Piles d'une part, et d'autre part de Port-de-Piles à Azay-le-Rideau, en desservant le camp du Ruchard.

La convention passée entre le ministre des travaux publics et la Compagnie d'Orléans comprend également le traité de rachat par la Compagnie d'Orléans, des chemins de fer des Charentes et de la Vendée.

La solution de ces affaires est donc immminente.

Le *Journal officiel* publie un tableau fixant le nombre des attachés à la chancellerie et aux différents parquets.

La cour d'Angers comptera un attaché de deuxième classe à la cour d'appel, un au tribunal d'Angers et un au tribunal du Mans.

La cour de Rennes aura un attaché de première classe à Rennes et à Nantes, deux attachés de deuxième classe à Rennes, un à Nantes et un à Brest.

La cour de Poitiers aura un attaché de première classe et un de deuxième classe à Poitiers, un de deuxième classe à Saintes.

On écrit de Ligré, près Chinon, à l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Mercredi, vers 4 à 5 heures du soir, M. Doussard, maire, et M. le curé Pasquier, aperçurent de la fumée passant à travers la toiture de l'église.

» Ils pénétrèrent aussitôt dans l'église et virent qu'un incendie menaçait de tout consumer. L'autel était presque entièrement brûlé et le feu envahissait déjà la voûte en lattis et la charpente.

» L'alarme fut aussitôt donnée; on chercha à organiser des secours; mais, malgré l'empressement et les efforts des habitants, tout a été anéanti par les flammes en quelques instants.

» Grâce au sang-froid du maire et du curé, on a pu heureusement sauver les ornements de la sacristie et les vases sacrés. M. Pasquier, suffoqué par ce trajet dans l'édifice incendié, a failli être victime de ses courageux efforts.

» Aucun autre accident n'est à déplorer. Chacun dans cette circonstance malheureuse a montré le plus louable empressement.

» Les pertes, dont on ne connaît pas encore bien le chiffre, sont évaluées approximativement à 50,000 fr. Elles sont, assurément, couvertes par une assurance. »

Une colonne à cheval, sous le commandement de M. Merlot, lieutenant en 1<sup>er</sup> au 20<sup>e</sup> d'artillerie, et comprenant 2 officiers, 85 hommes de troupes et 149 chevaux de selle et de trait, est partie de Poitiers dimanche pour le camp du Ruchard, où elle a dû arriver le mardi 1<sup>er</sup> août, après avoir couché le premier jour à Lenclot et le second à Richelieu.

Une colonne à pied, sous le commandement de M. Raoux, lieutenant en 1<sup>er</sup> au 33<sup>e</sup> d'artillerie, et comprenant 1 officier et 70 sous-officiers et soldats, a quitté Poitiers mardi, par les voies ferrées, pour arriver le même jour au camp.

Ces deux détachements sont envoyés au camp du Ruchard pour préparer l'installation du matériel et de la ligne de tir en vue des exercices qui doivent y avoir lieu prochainement.

(Journal du Poitou.)

Doué d'une fort jolie voix de ténor, M. Fürst, d'Angers, qui vient d'obtenir, au concours du Conservatoire, un premier prix de chant, un deuxième prix d'opéra-comique et un premier accessit d'opéra, vient d'être engagé par M. Vizzentini, directeur du Théâtre-Lyrique de Paris.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.  
Dimanche 6 août 1876.

A 8 HEURES 1/4 DU SOIR, SQUARE DU TRÉSOR.

### Programme.

1. La Part du Diable (fantaisie) ... ABBÉ
2. Mandarine, polka ... ABBÉ
3. Le Génie des Roses (valse) ... ABBÉ
4. La Muette de Portici, fantaisie ... ABBÉ
5. Landsfrau (polka) ... ABBÉ

### Faits divers.

Un contrebandier de Nice, condamné à six mois de prison, a été tué par les agents chargés de l'apprehender. Comme il se défendait en défense et allait lancer une grosse pierre à un agent, ce dernier fit feu de son revolver et le tua raide.

NOTES DE LA Vie parisienne. — En amour, le premier froid survient toujours après un excès de franchise.

Si tout le monde avait de l'esprit, personne ne paraîtrait en avoir.

C'est bien triste à dire : une des meilleures joies que procure la richesse est celle de pouvoir humilier les autres.

La vie est un bazar : on y entre en triomphant, on en sort désappointé.

Dans tous nos jugements sur autrui, il faut avoir un plaidoyer en notre faveur.

Au jour des désillusions, l'homme souffre de son aveuglement d'amoureux; la femme en pleure.

### Dernières Nouvelles.

Le décret fixant les vacances du Parlement au 12 août a été, assure-t-on, signé en conseil des ministres.

Le décret ne fixe pas la date de la rentrée des Chambres, pour laisser au gouvernement la latitude de les convoquer dans le cas où des complications imprévues viendraient à surgir.

On croit que les travaux parlementaires seront clôturés par un message.

Le centre gauche a discuté la question des aumôniers militaires et n'a pris aucune résolution, par suite des divergences qui se sont manifestées dans ses rangs.

Zimony, 4 août, matin. Des nouvelles particulières signalent une grave défaite subie par l'armée de Tchernaïeff et la prise par les Turcs de Krivavatz, position interceptant les relations entre les armées de Tchernaïeff et Lesschnaïeff et ouvrant accès dans l'intérieur du pays serbe.

La situation intérieure permet de redouter des désordres.

Le prince Milan persiste à vouloir demander l'intervention des puissances.

Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* à Péra dément les divers bruits qui courent sur l'état du sultan Mourad V. Il convient seulement qu'il souffre d'une certaine faiblesse morale et physique à la suite de l'emprisonnement rigoureux dont lui, ses frères et toute sa famille ont été l'objet les derniers jours du règne d'Abdul-Aziz.

Le correspondant ne croit pas à un changement dans la personne du souverain. Il prétend, au contraire, que c'est l'héritier présomptif, le prince Hamid, qui est atteint d'une maladie mentale, maladie dont ses frères et toute sa famille ont été l'objet les derniers jours du règne d'Abdul-Aziz.

Nemi Yussuf-Izzedin, le fils d'Abdul-Aziz, serait atteint de rachitisme et de phthisie, maladie dont toute la famille impériale est atteinte, conséquence nécessaire des excès des pères, symbole de l'empire tout entier.

Pour les articles non signés : P. Goussier.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

(Suite et fin.)

Exercices de style.

- 1 Prix. Emile Gagnard, 3 cour. 2 nom.
2 — Florent Blot, 2 cour. 2 nom.
1 Acc. Jules Toraud, 3 cour. 1 nom.

Lecture.

- 1 Prix. Célestin Gallé, 3 cour. 2 nom.
2 — Florent Blot, 1 cour. 3 nom.
1 Acc. Emile Gagnard, 4 cour. 2 nom.

Écriture.

- 1 Prix. Florent Blot, 2 cour. 3 nom.
2 — Ernest Ruèche, de Saumur.
1 Acc. Gabriel Civray, 1 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Jules Toraud, 2 cour. 3 nom.
2 — Emile Gagnard, 4 cour. 3 nom.
1 Acc. Joseph Vidal, 1 cour. 5 nom.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. Jules Toraud, 3 cour. 3 nom.
2 — Emile Gagnard, 5 cour. 3 nom.
1 Acc. Gabriel Civray, 1 cour. 3 nom.

Arithmétique.

- 1 Prix. Célestin Gallé, 4 cour. 3 nom.
2 — Florent Blot, 3 cour. 4 nom.
1 Acc. Jules Toraud, 4 cour. 3 nom.

Éléments de Tenue des Livres.

- 1 Prix. Célestin Gallé, 5 cour. 3 nom.
2 — Emile Gagnard, 6 cour. 4 nom.
1 Acc. Prosper Benon, 1 nom.

Devoirs de vacances.

- 1 Prix. Ernest Ruèche, 1 cour.
1 Acc. Alfred Bessonneau, 2 nom.
2 — Gabriel Civray, 1 cour. 4 nom.

Deuxième division.

Excellence.

- 1 Prix. Léon Foucher, 1 nom.
1 Acc. Aristide Nau, de Turquant.

Premier concours.

Excellence.

- 1 Prix. Léon Foucher, 1 cour. 1 nom.
2 — Louis Crosnier, de Brain-sur-Allonnes.
1 Acc. Anselme Jamet, 1 nom.

Travail et Conduite.

- 1 Prix. Gustave Lemoine, des Rosiers.

Orthographe.

- 1 Prix. Louis Crosnier, 1 cour.
2 — Aristide Nau, 1 nom.
1 Acc. Gaston Girard, de Saumur.

Analyse.

- 1 Prix. Louis Crosnier, 2 cour.
2 — Gustave Lemoine, 1 cour.
1 Acc. Léon Foucher, 2 cour. 1 nom.

Lecture.

- 1 Prix. Anselme Jamet, 2 nom.
2 — Aristide Nau, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Louis Crosnier, 3 cour.

Écriture.

- 1 Prix. Gaston Girard, 1 nom.
2 — Anselme Jamet, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Arthur Gilbert, de Souzay.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Louis Crosnier, 3 cour. 1 nom.
2 — Gustave Lemoine, 2 cour.
1 Acc. Léon Foucher, 2 cour. 2 nom.

Histoire.

- 1 Prix. Louis Crosnier, 4 cour. 1 nom.
2 — Léon Foucher, 2 cour. 3 nom.
1 Acc. Auguste Ricou, d'Allonnes.

Géographie.

- 1 Prix. Léon Foucher, 3 cour. 3 nom.
2 — Aristide Nau, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Auguste Ricou, 1 nom.

Arithmétique.

- 1 Prix. Auguste Ricou, 2 nom.
2 — Aristide Nau, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Gustave Lemoine, 3 cour.

Devoirs de vacances.

- 1 Prix. Léon Foucher, 4 cour. 3 nom.

CLASSE PRIMAIRE.

Première division.

Excellence.

- 1 Prix. Léon Desseppe, de Paris.
2 — Paul Salais, de Saumur.

Premier concours.

Excellence.

- 1 Prix. Fernand Mesnet, de Saumur.
2 — Jules Chevrier, de Brissac.
1 Acc. Armand de Béjarry, de St-Gemmes-le-Tallud (Vendée).

Excellence.

- 1 Prix. Léon Desseppe, 1 cour.
2 — Paul Salais, 1 cour.
1 Acc. Fernand Mesnet, 1 nom.
2 — Jules Chevrier, 1 nom.
3 — Georges Raimbault, de Saumur.

Travail et Conduite.

- 1 Prix. Jules Chevrier, 2 nom.
2 — Fernand Mesnet, 2 nom.
1 Acc. Armand de Béjarry, 1 nom.
2 — Maurice Regnard, de Saumur.
3 — Paul Salais, 2 cour.

Catéchisme.

- 1 Prix. Paul Salais, 2 cour. 1 nom.
2 — Fernand Mesnet, 1 cour. 2 nom.

- 1 Acc. Armand de Béjarry, 2 nom.
2 — Maurice Regnard, 1 nom.
3 — Léon Desseppe, 2 cour.

Lecture.

- 1 Prix. Léon Desseppe, 2 cour. 1 nom.
2 — Paul Salais, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Fernand Mesnet, 2 cour. 2 nom.
2 — Jules Chevrier, 1 cour. 2 nom.
3 — Armand de Béjarry, 3 nom.

Écriture.

- 1 Prix. Jules Chevrier, 1 cour. 3 nom.
2 — Léon Desseppe, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Eugène Boret, de Saumur.
2 — Armand de Béjarry, 4 nom.
3 — Eugène Juby, de Saumur.

Orthographe.

- 1 Prix. Léon Desseppe, 4 cour. 1 nom.
2 — Georges Raimbault, 1 nom.
1 Acc. Fernand Mesnet, 2 cour. 3 nom.
2 — Jules Chevrier, 2 cour. 3 nom.
3 — Paul Salais, 4 cour. 1 nom.

Analyse grammaticale.

- 1 Prix. Fernand Mesnet, 2 cour. 4 nom.
2 — Léon Desseppe, 5 cour. 1 nom.
1 Acc. Jules Chevrier, 2 cour. 4 nom.
2 — Auguste Perraut, de Saumur.
3 — Georges Raimbault, 1 cour. 1 nom.

Calcul.

- 1 Prix. Georges Raimbault, 1 cour. 2 nom.
2 — Jules Chevrier, 2 cour. 5 nom.
1 Acc. Paul Salais, 4 cour. 2 nom.
2 — Léon Desseppe, 6 cour. 1 nom.
3 — Firmin Mercœur, de Saumur.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Paul Salais, 4 cour. 3 nom.
2 — Fernand Mesnet, 3 cour. 4 nom.
1 Acc. Léon Desseppe, 6 cour. 2 nom.
2 — Jules Chevrier, 3 cour. 5 nom.
3 — Maurice Regnard, 2 nom.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. Paul Salais, 5 cour. 3 nom.
2 — Fernand Mesnet, 4 cour. 4 nom.
1 Acc. Léon Desseppe, 6 cour. 3 nom.
2 — Eugène Boret, 1 nom.
3 — Armand de Béjarry, 5 nom. (Prix d'acc.)

Devoirs de vacances.

- 1 Prix. Armand de Béjarry, 6 nom.
2 — Maurice Morel, de Strasbourg (Alsace-Lorraine).
3 — Fernand Mesnet, 5 cour. 4 nom.
1 Acc. Gabriel Raisin, de Saumur.
2 — Maurice Regnard, 3 nom.

Deuxième division.

Excellence.

- 1 Prix. Lucien Lamarque, de Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1 Acc. Albert Gaborit, d'Absac (Charente).
2 — Marcel Thoreau, de Saumur.

Premier concours.

Excellence.

- 1 Prix. Lucien Lamarque, 1 cour.
1 Acc. Albert Gaborit, 1 nom.
2 — Marcel Thoreau, 1 nom.

Second concours.

Travail et conduite.

- 1 Prix. Lucien Lamarque, 2 cour.
1 Acc. Albert Gaborit, 2 nom.
2 — Marcel Thoreau, 2 nom.

Catéchisme.

- 1 Prix. Albert Gaborit, 3 nom.
1 Acc. Marcel Thoreau, 1 cour. 2 nom.
2 — Lucien Lamarque, 3 cour.

Lecture.

- 1 Prix. Gustave Folliot, de Saumur.
1 Acc. Albert Gaborit, 1 cour. 3 nom.
2 — Gustave Joyeux, de Saumur.

Écriture.

- 1 Prix. Lucien Lamarque, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Prosper Béas, de Saumur.
2 — Charles Couraleau, de Saumur.

Orthographe.

- 1 Prix. Lucien Lamarque, 4 cour. 1 nom.
1 Acc. Marcel Thoreau, 1 cour. 3 nom.
2 — Albert Gaborit, 1 cour. 4 nom.

Analyse grammaticale.

- 1 Prix. Lucien Lamarque, 5 cour. 1 nom.
1 Acc. Marcel Thoreau, 1 cour. 4 nom.
2 — Gustave Folliot, 1 cour.

Calcul.

- 1 Prix. Marcel Thoreau, 1 cour. 5 nom.
1 Acc. Lucien Lamarque, 6 cour. 1 nom.
2 — Gustave Folliot, 1 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Albert Gaborit, 1 cour. 5 nom.
1 Acc. Marcel Thoreau, 2 cour. 5 nom.
2 — Lucien Lamarque, 6 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. Albert Gaborit, 2 cour. 5 nom.
1 Acc. Marcel Thoreau, 2 cour. 6 nom. (Prix d'acc.)
2 — Lucien Lamarque, 6 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances.

- 1 Prix. Gustave Maurice, de Saumur.
1 Acc. Albert Gaborit, 3 cour. 5 nom.

Troisième division.

Excellence.

- 1 Prix. Charles Raguideau, de Saumur.
1 Acc. Gustave Cherruy, de Saumur.
2 — Henri Raimbault, de Saumur.

Premier concours.

Excellence.

- 1 Prix. Gustave Cherruy, 1 nom.
1 Acc. Charles Raguideau, 1 cour.
2 — Henri Raimbault, 1 nom.

Second concours.

Travail et Conduite.

- 1 Prix. Charles Raguideau, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Louis Jourdeuil, de Saumur.
2 — Henri Raimbault, 2 nom.

Catéchisme.

- 1 Prix. Charles Raguideau, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Jules Hublot, de Saumur.
2 — Gustave Cherruy, 1 cour. 1 nom.

Lecture.

- 1 Prix. Gustave Cherruy, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Henri Raimbault, 3 nom.
2 — Charles Raguideau, 3 cour. 4 nom.

Écriture.

- 1 Prix. Gustave Cherruy, 2 cour. 2 nom.
1 Acc. Alfred Gauthiot, de Saint-Lambert-des-Lévéés.
2 — Henri Raimbault, 4 nom.

Orthographe.

- 1 Prix. Louis Jourdeuil, 1 nom.
1 Acc. Gustave Cherruy, 3 cour. 2 nom.
2 — René Lardeux, de Saumur.

Analyse grammaticale.

- 1 Prix. Gustave Cherruy, 3 cour. 3 nom.
1 Acc. René Lardeux, 1 nom.
2 — Henri Raimbault, 5 nom.

Calcul.

- 1 Prix. Henri Raimbault, 6 nom.
1 Acc. Jules Hublot, 1 nom.
2 — Charles Raguideau, 3 cour. 2 nom.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Charles Raguideau, 3 cour. 3 nom.
1 Acc. Jules Hublot, 2 nom.
2 — Gustave Cherruy, 4 cour. 3 nom.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. René Lardeux, 2 nom.
1 Acc. Jules Hublot, 3 nom.
2 — Charles Raguideau, 4 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances.

- 1 Prix. Charles Raguideau, 4 cour. 4 nom.
1 Acc. Jules Hublot, 4 nom.
2 — Edouard Jouanne, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.

Travail et Conduite.

- 1 Prix. Maurice Amiot, de Saumur.
2 — Christian de Fontbrune, de Saumur.
3 — Louis Perraut, de Saumur.
Acc. Léon Toraud, de Saumur.

Première division.

Catéchisme.

- 1 Prix. Edmond Bigeau, de Saumur.
1 Acc. Maurice Amiot, 1 cour.
1 Prix. Léon Toraud, 1 nom.
1 Acc. Maurice Amiot, 1 cour.
2 — Léon Toraud, 1 cour. 1 nom.

Lecture.

- 1 Prix. Léon Toraud, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Edmond Bigeau, 1 cour. 1 nom.
2 — Léon Toraud, 2 cour. 1 nom.
1 Prix. Edmond Bigeau, 1 cour. 1 nom.

Histoire sainte.

- 1 Prix. Léon Toraud, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Edmond Bigeau, 2 cour.
1 Prix. Edmond Bigeau, 2 cour.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Maurice Amiot, 3 cour. 4 nom.
1 Acc. Albert Esparros, 1 cour. 1 nom.

Deuxième division.

Catéchisme et Histoire sainte.

- 1 Prix. Maurice Amiot, 1 cour.
1 Acc. Albert Esparros, de Saumur.
1 Prix. Maurice Amiot, 2 cour.
ex-æquo { Paul Raoult-Deslongchamps, de Saumur.

Grammaire et Analyse.

- 1 Prix. Georges Grillières, de Saumur.
1 Acc. Maurice Amiot, 3 cour.
1 Prix. Albert Esparros, 1 nom.
1 Acc. Georges Grillières, 1 cour.

Écriture.

- 1 Prix. Emile Baurly, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.
1 Acc. Georges Raguideau, de Saumur.

Calcul.

- 1 Prix. Albert Esparros, 1 cour. 1 nom.
ex-æquo { Georges Raguideau, 1 cour.
1 Prix. Maurice Amiot, 3 cour. 4 nom.
1 Acc. Albert Esparros, 1 cour. 1 nom.

Troisième division.

Catéchisme.

- 1 Prix. Louis Rabilhac, de Saumur.
1 Acc. Maurice Amiot, 3 cour.
1 Prix. Georges Baudouin, de Saumur.
1 Acc. Georges Grillières, 1 cour.

Lecture.

- 1 Prix. Maurice Pasquier, de Saumur.

Écriture.

- 1 Prix. Maurice Pasquier, de Saumur.

Quatrième division.

Catéchisme.

- 1 Prix. Gaston Maurice, de Saumur.
1 Acc. Abel Moreau, de Saumur.

Lecture.

- 1 Prix. Louis Perraut, 1 cour.
— Charles Lédémé, de Saumur.
— Paul Buisson, de Saumur.
— Paulin Buisson, de Saumur.

Régularité.

- 1 Prix. Raoul Toraud, de Saumur.
— Gustave Cathelmeau, de Saumur.
— Georges Toraud, de Saumur.

LANGUES VIVANTES.

Allemand.

Premier cours.

- 1 Prix. Emmanuel Castaing, 3 nom.
1 Acc. Alfred Chevillot, 1 nom.

Deuxième cours.

- 1 Prix. Maurice de Franco, 7 cour. 2 nom.
2 — Lucien Béranger, 8 cour. 3 nom.
1 Acc. Adrien Mitreaux, 1 cour. 1 nom.
2 — Adolphe Couché, 4 nom.
3 — Marcel Poitou, 6 cour. 3 nom.
4 — Henri Chartrain, 6 cour. 2 nom.

Troisième cours.

- 1 Prix. Raoul Gaborit, 10 cour. 3 nom.
2 — Edouard Mesnet, 5 cour. 7 nom.
1 Acc. Henri Garreau, 1 cour. 7 nom. (Prix d'acc.)
2 — Joseph Combes, 3 cour. 10 nom. (Prix d'acc.)
3 — Achille Hudault, de Fontevault.

Deuxième division.

- 1 Prix. Pascal Monet, 7 cour. 2 nom.
2 — Gabriel Bellanger, 12 cour. 3 nom.
1 Acc. Georges Jagot, 5 cour. 6 nom.
2 — Gabriel Civray, 1 cour. 5 nom.
3 — Gaston Toupelin de la Doilière, 4 nom.

Anglais.

Premier cours.

- 1 Prix. Henri Gigault, 3 nom.
1 Acc. Camille Eude, 7 cour. 3 nom.

Deuxième cours.

- 1 Prix. Joseph Gilbert, 8 cour. 3 nom.
1 Acc. Fernand Marandet, 3 nom.
2 — Henri Chartrain, 6 cour. 3 nom.

Troisième cours.

- 1 Prix. Marcel Poitou, 6 cour. 4 nom.
1 Acc. Raoul Gaborit, 11 cour. 3 nom.

- 1 Acc. Charles Bouchard, 2 nom.  
2 — Emile-Charles Chevalier, 4 nom.  
3 — Georges Christiani, 1 cour.
- Deuxième division.*  
1 Prix. Eugène Ricou, 5 cour. 4 nom.  
2 — Jules Toraud, 4 cour. 5 nom.  
1 Acc. Louis Gallé, 6 cour. 3 nom.  
2 — Eugène Grosbois, 1 cour. 7 nom. (Prix d'acc.)  
3 — Emile Gaignard, 7 cour. 4 nom.

**DESSIN.**

**DESSIN PROFESSIONNEL**

- Épreuves de Géométrie descriptive.**  
Prix { Louis Falloux, 8 cour. 3 nom.  
ex-æquo { Louis Trapes, 1 cour. 1 nom.  
Acc. Jean-Baptiste Robin, 1 cour. 1 nom.
- Projections graphiques.**  
Prix { Narcisse Chaillou, 6 cour. 4 nom.  
ex-æquo { Georges Hubert, 1 cour.  
Acc. Hippolyte Etchepare, 1 nom.
- Dessin linéaire.**  
*Première division.*  
Prix { Louis Falloux, 9 cour. 3 nom.  
ex-æquo { Jean-Baptiste Robin, 1 cour. 2 nom.  
Acc. Gustave Garreau, 1 cour. 3 nom.
- Deuxième division.*  
Prix. Narcisse Chaillou, 7 cour. 4 nom.  
Acc. Georges Hubert, 2 cour.
- Troisième division.*  
1 Prix. Louis Gigault, 3 cour. 5 nom.  
2 — Gustave Couraillon, 1 cour. 6 nom.  
1 Acc. Eugène Ricou, 6 cour. 4 nom.  
2 — Emile Gondouin, de Montsoreau.
- Quatrième division.*  
1 Prix. Alfred Bessonneau, 3 nom.  
2 — Emile Gaignard, 7 cour. 5 nom.  
1 Acc. Florent Blot, 4 cour. 5 nom.  
2 — Célestin Gallé, 6 cour. 4 nom.

**DESSIN D'IMITATION**

- Dessin d'après nature.**  
Prix. Adrien Mitreau, 1 cour. 2 nom.

- 1 Acc. Alfred Chevillot, 2 nom.  
2 — Maurice Béranger, 1 cour. 1 nom.
- Grands dessins aux deux crayons.**  
1 Prix. Emmanuel Castaing, 1 cour. 3 nom.  
2 — Adolphe Couché, 5 nom.  
1 Acc. Alfred Palustré de Montfaut, 4 cour. 5 nom.  
2 — Charles Bouchard, 3 nom.

**PAYSAGES.**

- Prix. Louis Couché, de Chinon (Indre-et-Loire).  
1 Acc. Ernest Martin, 1 nom.  
2 — Lucien Béranger, 9 cour. 3 nom.

**Têtes ombrées et principes.**

- 1 Prix. Maurice de Francq, 8 cour. 2 nom.  
2 — Edouard Mesnet, 6 cour. 7 nom.  
1 Acc. Marcel Poitou, 7 cour. 4 nom.  
2 — René Thoreau, 3 cour. 1 nom.

**MUSIQUE.**

**SOLFÈGE.**

- Premier cours.*  
1 Prix. Narcisse Chaillou, 8 cour. 4 nom.  
2 — Hippolyte Etchepare, 2 nom.  
1 Acc. Ernest Prudhommeau, 3 cour. 4 nom.  
2 — Louis Gigault, 4 cour. 5 nom.  
3 — Léon Boutin, 2 cour. 5 nom.  
4 — Armand Pasquier, 1 nom.
- Second cours.*  
1 Prix. Maurice Caillé, 1 nom.  
2 — Célestin Gallé, 6 cour. 5 nom.  
1 Acc. Emile Gaignard, 8 cour. 5 nom.  
2 — Ernest Ruèche, 2 cour.  
3 — Léon Feucher, 5 cour. 3 nom.  
4 — Charles Gouze, de Saumur.

**Troisième cours.**

- 1 Prix. Gustave Maurice, 1 cour.  
2 — Marcel Thoreau, 2 cour. 7 nom.  
1 Acc. Jules Hublot, 5 nom. (Prix d'acc.)  
2 — Fernand Mesnet, 6 cour. 4 nom.  
3 — Lucien Lamarque, 6 cour. 3 nom.  
4 — Gabriel Raisin, 1 nom.

**MUSIQUE VOCALE.**

- Première partie.*  
1 Prix. Joseph Combes, 3 cour. 11 nom.  
2 — André Galvel, 1 nom.

- 1 Acc. Gabriel Bellanger, 13 cour. 3 nom.  
2 — Maurice Voisine, 4 cour. 2 nom.  
3 — Ernest Ruèche, 2 cour. 1 nom.
- Deuxième partie.*  
1 Prix. Ernest Prudhommeau, 3 cour. 5 nom.  
2 — Henri Christiani, 1 cour. 2 nom.  
1 Acc. Maurice Caillé, 1 cour. 1 nom.  
2 — Henri Fourneau, 3 cour. 1 nom.

**Troisième partie.**

- 1 Prix. Alban Lamothe, de Saumur.  
2 — Charles Bouchard, 4 nom.  
1 Acc. Maurice Béranger, 1 cour. 2 nom.  
2 — Adolphe Couché, 6 nom. (Prix d'acc.)  
3 — Lucien Béranger, 9 cour. 4 nom.

**MUSIQUE INSTRUMENTALE.**

- Prix. Victor Gautier, 2 cour. 3 nom.  
— Gustave Garreau, 1 cour. 4 nom.  
— Adolphe Couché, 7 nom.
- 1 Acc. Charles Bouchard, 1 cour. 4 nom.  
2 — Louis Couché, 1 cour.  
3 — Hippolyte Etchepare, 1 cour. 2 nom.  
4 — Henri Chartrain, 6 cour. 4 nom.

**BATTERIE.**

- Prix. Maurice Béranger, 1 cour. 3 nom.

La rentrée des classes est fixée, pour les pensionnaires, au lundi 2 octobre, et pour les externes, le mardi 3 pour les demi-pensionnaires et le mercredi 4 pour les externes.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le mardi 3 octobre, à huit heures.

Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, un cours sera ouvert à l'Institution pour les élèves qui présenteront. Ce cours aura lieu le matin de neuf heures à onze heures, et l'après-midi de deux heures à quatre heures.

A la rentrée prochaine, l'Institution ouvrira ses classes existantes la philosophie.

Etude de M<sup>e</sup> VINCENT LE RAY, avoué-licencié, successeur de M<sup>e</sup> CHEDEAU.

**INTERDICTION.**

D'un jugement par défaut, du tribunal civil de première instance de Saumur, rendu en date du vingt-sept juillet dernier, au profit de :  
M. Nicolas-Auguste Delbut, propriétaire, demeurant à Saumur;  
Contre :  
M<sup>me</sup> Hortense Hurtaut, son épouse, demeurant avec lui à Saumur;  
Ledit jugement enregistré et signifié;  
Il appert que  
M<sup>me</sup> Hortense Hurtaut, épouse de M. Nicolas-Auguste Delbut, a été déclarée interdite de l'administration de sa personne et de ses biens, et que ledit M<sup>e</sup> Le Ray occupait pour M. Delbut, sur sa demande.  
Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions de la loi.  
Saumur, le quatre août mil huit cent soixante-seize.  
(381) V. LE RAY.

Etude de M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur.

**VENTE D'UNE MACHINE A VAPEUR**

Le dimanche 6 août 1876, à midi, chez M. Fuzellier, constructeur à Saint-Lambert-des-Neuves.  
Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Bourasseau, huissier à Saumur, à la vente aux enchères publiques d'une machine à battre, d'une force de quatre chevaux, système Renaud, de Nantes, saisie suivant procès-verbal de même huissier, en date du 24 juillet 1876, enregistré, sur le sieur Bazille, menuisier au Puy-Blanc, commune de Roiffé.  
Cette machine est en parfait état.  
On paiera comptant, plus cinq pour cent.  
(380)

**A CEDER**  
Pour cause de santé.

**UNE ETUDE D'HUISSIER**  
De chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).  
S'adresser à M. CALLARD, expert, à Montreuil-Bellay. (382)

**A VENDRE**

**PAILLE DE JETIERE**  
De 30 à 40 francs la charrette, suivant qualité.  
S'adresser aux magasins à fourrages de Saumur. (364)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**

Le dimanche 27 août 1876, onze heures du matin.  
En l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, DE  
**ONZE PARCELLES DE VIGNE**  
Sises commune des Ulmes,  
Contenant ensemble 42 ares.  
On peut traiter de gré à gré.  
Pour les détails, voir les placards affichés.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (368)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**PARCELLES DE PRÉS**  
Dans la prairie de Varrains, communes de Chacé et de Varrains,  
Contenant ensemble 1 hectare 10 ares.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER.

Etude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

**A VENDRE A L'AMIABLE, MAISON**

Très-avantageusement située, sur la place du Marché, à Fontevault, très-convenable au commerce, comprenant magasin, chambres, premier étage, cour, jardin et servitudes.  
S'adresser, soit à M. HERBAULT, propriétaire à Fontevault, soit audit notaire. (383)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
Par lots, au gré des acquéreurs,  
**TERRAINS**

Ayant une façade de 84 mètres sur l'avenue de la gare de la Vendée, de 30 mètres sur la rue de Nantilly, joignant d'autre côté la rue du Mouton.  
S'adresser audit notaire. (332)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE  
En totalité ou séparément,  
**MAISONS**  
Situées rue Saint-Nicolas, nos 7, 9, 11 et 13, et rue Daillé, nos 18 et 20.  
Le tout, divisé en plusieurs locations, avec cours et servitudes, forme un seul ensemble d'une superficie de 673 mètres.  
S'adresser à M. RAPAUD, chapelier, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (370)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**

DE SUITE,  
En totalité ou par parties,  
**UNE GRANDE MAISON**  
Située à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 55.  
Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.  
S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (190)

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1876 ou le 1<sup>er</sup> mars 1877,  
**LA FERME DE CHOZÉ**  
Située commune de Cozay,  
Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et pré, d'une contenance totale de 36 hectares.  
S'adresser, pour visiter les lieux et traiter, soit à M<sup>me</sup> veuve GUÉRIN, propriétaire, soit à M. FOREST, expert à Montreuil, ou audit M<sup>e</sup> HACAULT, notaire. (373)

**TRAITEMENTS LES PLUS EN RENOM**

**MALADIES DE LA PEAU** Eczéma, Psoriasis, Démangeaisons, Dartres, etc., guéris sûrement par la Pommade Souveraine de Carpe, pharmacien à Bergerac et Tours. 2 fr. 50 le pot. A Saumur, Besson, ph.

**HERNIES** Chutes et déviations de matrice. Guérison radicale en 8 à 10 jours, sans bandages, par le spécifique de Fleury, pharm. au Mans (Sarthe). Traitement complet pour adultes, 50 fr.; pour enfants, 30 fr.

**LE BIBERON-POMPE MONCHOVAUT** Récentement inventé, est le seul qui n'échauffe pas, et n'épuise pas les enfants parce qu'il est le seul qui imite parfaitement le sein de la mère, attendu que le lait monte tout seul, sans aucun effort de succion, et qu'il ne redescend pas. — Approuvé par les Sociétés médicales. — Il est garanti. — L'essayer avant de l'acheter. — Dépôt général, à Paris, Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy. — La fabrique à Lyon, envoi franco le prospectus détaillé contre un timbre de 5 cent.; et dans les villes sans dépôt, un biberon-pompe soigné, en caoutchouc blanc ou noir, avec pièces de rechange, contre 2 fr. 50.

On demande un dépositaire, à Saumur, pour le BIBERON-POMPE MONCHOVAUT. (214)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**MAISON**  
A Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 35.  
Avec grand magasin, écurie, cour, remise, caves en roc.  
S'adresser audit notaire. (384)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
PROPRE AU COMMERCE  
Située rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 29,  
Beau rez-de-chaussée, cuisine, caves, chambres à coucher et grenier.  
S'adresser à M. BRETON, propriétaire. (330)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1877,  
**UNE VASTE MAISON**  
PROPRE AU COMMERCE  
Située à Saumur, quai de l'Ecole.  
Cour et remise.  
S'adresser à M. UNALSERRE, qui l'occupe. (353)

**A LOUER**

En totalité ou par parties,  
**VASTES CAVES**  
PROPRES AU COMMERCE DES VINS  
Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.  
S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

**ON DEMANDE DANS CE PAYS**

un agent sérieux pour les achats de graines. — Appointements et commission. — Ecrire à MM. MARTIN, DUTAC et C<sup>o</sup>, 6, new Terrace Islington, à Londres.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1877,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue d'Orléans.  
Actuellement occupée par M. DUBOIS, négociant.  
Vastes magasins.  
S'adresser à M<sup>me</sup> SIMON, rue de Grise, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUAS, notaire.

**A CEDER**

Pour cause de santé,  
**MODES ET LINGERIE**  
Dans l'Indre-et-Loire.  
Affaires sûres. — Facile.  
S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

M. MERCIER ayant, par suite de destitution, cessé ses fonctions, s'adresse à la résidence de Saumur, pour la présente déclaration est faite par l'administrateur judiciaire de ses affaires personnelles, soussigné, d'opérer le retrait de son cautionnement. (253) Gouan.

**OFFRE D'AGENCE**

Dans chaque commune de France pour un article facile, pouvant porter 1,000 francs par an sans changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue du boulevard, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

**CHOCOLAT-MENIER**

ÉVITER les CONTREFAÇONS  
CHOCOLAT-MENIER  
ÉVITER les CONTREFAÇONS

**Hygiène - PRODUITS RECOMMANDÉS - Saumur**

**POMMADE BERNARD**

Contre les MALADIES de la PEAU, Dartres, Eczéma, Boutons, Démangeaisons, Gercures, Pelli-cules, Pityriasis du cuir chevelu. Le flacon: 3 francs. PARIS, Phie SEGUIN, r. St-Honoré, 378.

**PHILODONTE**

de P. Maréchal, Pharmacie à Nancy, Guérison radicale et instantanée des Névralgies, Maux de Dents, de Tête et d'oreilles, par une simple aspiration. 4 fr. 25 le fl. 42 fr. les 12. Envoi sur demande. Se trouve dans toutes pharmacies.

**PLUS D'INJECTIONS**

DRAGÉES BLOT SANS MERCURE  
Infaillibles contre maladies secrètes, gonorrhées, leucorrhées, catarrhes de vessie. — 4 fr. toutes pharmacies. Invent BLOT, pharmacien, Toulouse. Exp. 1<sup>er</sup> 4 fr. 20. Renseignements gratuits.

**SIROP DUREL**

AU GOUVERNEMENT FERRUGINEUX  
Contre: Anémie, chlorose, écoulements, etc. Exécute Pappet et ne constitue pas. Exécute aux jeunes filles, etc. Dépôt: 7, boulevard Denain, Paris.

**EAU de MELISSE des CARMINES**

DU FRÈRE MATHIAS  
Apoplexie, Maux, indigestions, etc. Renommée séculaire acquise par son auteur, A. ENERY, pharmacien, r. Tacon, 11, Paris.

**HERNIES**

Notre système de guérison des hernies, par le massage, est le seul qui n'échauffe pas, et n'épuise pas les malades. — Approuvé par les Sociétés médicales. — Dépôt général, à Paris, Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy. — La fabrique à Lyon, envoi franco le prospectus détaillé contre un timbre de 5 cent.; et dans les villes sans dépôt, un biberon-pompe soigné, en caoutchouc blanc ou noir, avec pièces de rechange, contre 2 fr. 50.